

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 18 mai 2022.

Sont présents à cette séance :

Siège	#1	-	Réjean	Bédard
Siège	#2	-	Richard	Bizier
Siège	#3	-	Mario	Chiasson
Siège	#4	-	Rachel	Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault				

Formant quorum sous la présidence de M. Mario Chiasson, conseiller municipal et représentant de la municipalité de Sainte-Justine. M. Pierre Morneau, directeur général, assiste également à la séance et agira à titre de greffier de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Président déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

23-05-22

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ PAR M. DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 18 mai 2022 tel que modifié.

1	-	OUVERTURE	DE	LA	SÉANCE
2	-	ADOPTION	DE	L'ORDRE	DU JOUR
3	-	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2022			
3.1	-	SUIVIS PV	-	VÉRIFICATEUR	COMPTABLE
4	-	FINANCES	-	ACCEPTATION DES COMPTES	À PAYER
5	-			AFFAIRES	COURANTES
5.1	-	ASSURANCES COLLECTIVE	/	CHANGEMENT	D'ASSUREUR
5.2	-	RAPPORT	D'INSPECTION	DU	MSP
5.3	-	EMBAUCHE	NOUVEAU		POMPIER
6	-				CORRESPONDANCE
7	-				VARIA
		7.1	-	DÉPART MME ÉMILIE GOUDREULT	- MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE
8	-	PÉRIODE	DE		QUESTIONS
9	-	CLÔTURE	ET	LEVÉE	DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

24-05-22

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2022

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, que les membres présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 20 avril tel que présenté.

ADOPTÉE

25-05-22

3.1 - SUIVIS PV - VÉRIFICATEUR COMPTABLE

ATTENDU QU'une offre de service a été reçu de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour les vérifications comptables pour les années 2022/2023/2024;

ATTENDU QUE cet offre est celle qui a le taux le plus bas et qu'elle est confirme aux exigences et aux attentes du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) accepte l'offre de service proposée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton concernant la vérification comptable audité de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins pour les années 2022/2023 et 2024.

ADOPTÉE

26-05-22

4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes #05-2022 en date 13 mai 2022 dans laquelle figurent tous les comptes totalise un montant de 18 390,14 \$:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 05-2022 telle que présentée. Le total des comptes pour mai 2022 s'élève à 18 390,14 \$.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

27-05-22

5.1 - ASSURANCES COLLECTIVE / CHANGEMENT D'ASSUREUR

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités agit en notre nom à titre de courtier concernant les assurances;

ATTENDU QUE lors des dernières négociations, Desjardins Assurances a soumis une offre comprenant des conditions plus avantageuses que Beneva (anciennement La Capitale, avec qui nous avons un contrat);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) accepte la proposition de changement d'assurances collectives selon les termes et conditions stipulés à l'offre de services qui fait partie intégrante de cette présente résolution.

ADOPTÉE

28-05-22

5.2 - RAPPORT D'INSPECTION DU MSP

ATTENDU QUE la présentation du rapport du ministère de la sécurité publique faite par M. Morneau, directeur de la régie, convient aux membres du conseil de la régie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte le rapport tel que présenté.

ADOPTÉE

29-05-22

5.3 - EMBAUCHE NOUVEAU POMPIER

IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme **M. Étienne Lamontagne, de Saint-Camille-de-Lellis, à titre** de pompier de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins;

QUE la descriptions des modalités et des responsabilités à titre de pompier sont contenues dans le contrat de travail qui a été adopté par le conseil d'administration de la régie, et qu'une copie lui soit remise.

ADOPTÉE

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

7 - VARIA

7.1 - DÉPART MME ÉMILIE GOUDREULT - MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE

Mme Goudreault, employée de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, était déléguée pour quelques tâches en soutien au directeur de la régie des incendies selon les termes du contrat entre les 2 parties. Mme Goudreault quittera son poste pour la municipalité à compter du 13 mai 2022.

La direction de la municipalité nous reviendra dans les prochains jours afin de confirmer si elle sera remplacée ou si les tâches qu'elle faisait en lien avec la régie seront effectuées par quelqu'un d'autre.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

30-05-22

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 20h15.

ADOPTÉE

Mario Chiasson, président

Pierre Morneau, directeur général
greffier et trésorier